

LES BARBARES
DE LA BIBLE

Zaher Massoud

Les Barbares de la Bible

Récit

Éditions Persée

Consultez notre site internet



© Éditions Persée, 2022

Pour tout contact :
Éditions Persée – Centre Chester Carlson
ZAC du Moulin des Landes – 2 rue Gutenberg,
44980 Sainte-Luce-sur-Loire
www.editions-persee.fr

Du même auteur

Le monothéisme, à chacun son Dieu,
2016, Éditions Persée

Drôle de famille,
2017, Éditions Persée

Moïse, un sacré bonhomme,
2019, Éditions Persée

Les rois d'Israël à l'ombre des prophètes,
2021, Éditions Persée

Je dédie ce livre à
Catherine Masson-Massoud, Sylvie Massoud,
Ella McElroy et à
Catherine et Pierre Papon

AVERTISSEMENT

Pour cet ouvrage j'ai utilisé principalement les Bibles dans les traductions de Louis Segond et des Éditions Bordas.

Au texte de la Bible, qui inventa des crimes qu'auraient commis les Israélites avec à leur tête Josué au moment de la conquête du pays de Canaan, j'invente à mon tour des détails et des exemples qui accentuent encore plus l'ampleur de ces crimes.

La carte indiquant la localisation des villes du Canaan se trouve à la fin de l'ouvrage.

PROLOGUE

Longtemps j'ai attendu le retour de mon ami Élifaz. La dernière fois qu'il était venu me rendre visite, c'était à Paris et il était accompagné de Sédécias le dernier roi de Juda, le dernier de la dynastie de David.

Je précise qu'Élifaz, pour ceux qui ne le connaissent pas, est un des rédacteurs de la Bible. Après l'invasion du royaume de Juda par Nabuchodonosor, il a été déporté, avec de nombreux lettrés de son époque à Babylone où, avec d'autres, il a procédé à la mise en écrit de la Bible. Il était déjà venu à trois reprises m'aider à rédiger des ouvrages sur les grandes personnalités de ce livre : Abraham, Moïse et les rois d'Israël et de Juda.

Pour vous le présenter voici ce que j'avais écrit à la suite de notre première rencontre : « Il ne m'est pas aisé de le décrire tant ma surprise était grande de le voir assis en face de moi et tant j'étais ébloui par l'autorité et la grâce qui émanaient de lui. Je ne le connaissais pas et il ne ressemblait à aucun des hommes que j'avais croisés à Paris dans le quartier où j'habite. Disons que c'était un homme de grande taille avec une longue barbe blanche, habillé d'une robe qui lui couvrait tout le corps à l'exception de sa tête et de ses mains. Tout en lui était lumineux. Pour vous donner

une idée de son aspect je dirai qu'il ressemblait à ces maîtres Chao-Lin que l'on voit dans les films de Kung-Fu mais la barbe et les moustaches nullement caricaturales ».

C'était un vendredi du mois de juin, alors que je me trouvais avec ma femme Catherine dans notre maison de campagne à Méas, dans la commune de Tintury, au pied des monts du Morvan, que je l'ai vu arriver.

Après les salutations d'usage je lui ai demandé comment avait-il pu me trouver ici dans le Bazois ?

— Oh, ce n'était pas très difficile. Je savais que tu passais l'été à la campagne, j'ai programmé ton adresse dans le Nivernais et j'ai atterri directement à la porte de ton jardin !

Pour vous dire la vérité cela ne m'a pas surpris de la part de quelqu'un qui était capable de voyager dans le temps, de programmer son voyage depuis le Moyen-Orient du sixième siècle av. J.-C. jusque dans le Morvan d'aujourd'hui, avec ou sans GPS !

— Alors, me dit-il, cette fois c'est bien de l'invasion de la terre promise et des juges d'Israël dont nous allons parler ?

— Tout à fait. Je voudrais que tu me racontes comment selon toi les Israélites ont conquis le Canaan et comment et quand l'histoire des juges a été mise en écrit.

— Oh, c'est une longue histoire, mais tu as de la chance puisque je suis au centre de cette affaire. Dans ma famille on a toujours su, parce que raconté de père en fils, ou de père en fille, que sous le règne du bon roi Josias, environ deux siècles avant notre déportation à Babylone, un de mes ancêtres s'était mis à rédiger l'histoire de l'invasion et celle des juges. Cet ancêtre, Abioud, fils de Matthân, était un lettré qui connaissait parfaitement l'histoire

de notre peuple, en particulier celle couvrant la période allant de la mort de Moïse à l'avènement de la royauté. Ce manuscrit est resté dans la famille, enfermé dans un coffre, avec interdiction de le consulter.

— Pourquoi ?

— Je l'ai su au moment de l'ouverture du coffre. Parce qu'il racontait l'histoire de la conquête et la période des juges avec tous les détails, les uns plus sanglants que les autres, parce qu'il racontait toutes les atrocités commises par les envahisseurs et toutes les abominations subies par les habitants du Canaan, mon ancêtre ne voulait pas que son manuscrit tombe dans de mauvaises mains.

Quand pendant la déportation à Babylone la décision fut prise de composer la Bible, le groupe des rédacteurs a souhaité réunir tous les documents antérieurs. J'ai donc été obligé d'ouvrir le coffre et de mettre le manuscrit à leur disposition. Crois-moi la lecture de ce qui y était consigné a fait l'effet d'une invasion de sauterelles !

— Que contenait-il ?

— La description exacte de la conquête et les crimes commis par les juges. C'était épouvantable. C'était inimaginable. Dans un silence gêné et empreint d'un grand étonnement et aussi d'une immense tristesse chacun fit son commentaire. Un des rédacteurs dit qu'il refusait l'idée même de descendre d'ancêtres à ce point criminels. Un autre, des larmes aux yeux, ajouta que si les crimes décrits dans ce manuscrit étaient vrais, alors il avait honte d'être un enfant d'Israël. Un troisième remarqua qu'il refusait de croire à la véracité de ce texte. D'autres sont intervenus dans le même sens. Quant à moi, abasourdi, je n'écoutais plus. Je pensais à la douleur de mon ancêtre quand il a écrit ce document. Un ancien, très respecté à Jérusalem et qui faisait partie des déportés dit :

— *Cela ne peut être que vrai. Savez-vous que pendant longtemps quand un enfant de Jérusalem devenait turbulent, on lui disait « calme-toi sinon on appellera Josué qui te coupera la tête ! ». Vous savez, quand nous disons que les Israélites ont envahi telle ville et ont passé toute sa population au fil de l'épée, c'est vrai, mais les conquêtes n'ont pas été aussi simples ni aussi paisibles si je peux employé ce mot. Il y eut de la résistance, parfois des révoltes, souvent de la violence et au final toujours des exterminations, le sang des innocents coulant à flot, des prisonniers malmenés, torturés à mort, des hommes décapités ou pendus, des femmes éventrées, des enfants égorgés. Entre nous, nous ne pouvons pas nier ces abominations. Le problème maintenant est le suivant : qu'allons-nous faire de ce manuscrit ?*

Un des rédacteurs protesta :

— *Quel manuscrit ? Pour moi il n'y a jamais eu de manuscrit dans le coffre de l'ancêtre de notre ami Élifaz !*

Un autre :

— *J'irais même plus loin : il n'y a jamais eu de coffre !*

Un troisième :

— *Non, nous ne pouvons pas dire que ce manuscrit n'existe pas. En revanche nous pouvons dire qu'il est un tissu de mensonges ! Nos ancêtres ne pouvaient pas être aussi mauvais ni aussi méchants que cela.*

Une véritable cacophonie s'installa jusqu'au moment où à nouveau l'ancien intervint :

— *Écoutez, nous avons besoin de rédiger l'histoire de l'invasion et des juges. Sans cela on ne saura jamais comment notre peuple est arrivé dans la terre qui nous avait été promise par notre seigneur, or à ma connaissance ce manuscrit est le seul document en notre possession concernant cette période. Alors voilà ce que je vous propose : nous allons baser notre rédaction sur ce document, mais nous allons supprimer toutes les scènes de violence et de crime.*

— *Mais tout est violence et tout est crime dans ce document !*

— *Je sais bien, mais on peut quand même essayer.*

La proposition fut acceptée. On rédigea la Bible telle qu'elle était consignée dans le manuscrit de mon ancêtre Abioud, mais toutes les scènes de violence disparurent.

— La Bible telle qu'elle est, dis-je, reste encore d'une grande atrocité. On a exterminé un peuple pour prendre sa place. Au fait, qu'est devenu le manuscrit de ton ancêtre ?

— Il y eut débat sur son sort. Beaucoup voulait qu'on le détruise pour ne laisser aucune trace des atrocités. J'ai refusé, argumentant qu'il faisait partie de mon héritage. Le comité a accepté qu'on le conserve à condition que je l'enferme à nouveau dans son coffre pour des siècles et des siècles. Pour cet entretien avec toi je l'ai ouvert pour relire le document. J'ai considéré que des siècles de silence après la rédaction de la Bible étaient largement suffisants, qu'il était temps qu'on connaisse le contenu de ce manuscrit. Si tu es d'accord nous allons baser notre entretien sur ce qui est écrit dans la Bible en y ajoutant les scènes décrites dans le document originel de l'invasion telle qu'elle est racontée par mon ancêtre. Quand ce sera nécessaire je préciserai ce qui était dans le manuscrit et que les rédacteurs n'ont pas retenu.

— Très bien, je t'écoute, nous pouvons commencer, mais auparavant je tiens à préciser trois choses :